



Discours des vœux 2017

Je suis très heureux de vous accueillir, ce soir, à l'occasion de la cérémonie des vœux. Votre présence, chaque année nombreuse, témoigne de votre intérêt pour la vie locale et je vous en remercie très sincèrement. Ce rendez-vous de début d'année avec vous est toujours important à nos yeux, et il revêt cette année encore un caractère particulier, car chargé d'émotion et se déroulant sous les couleurs de la République !

Comme en 2015, l'année 2016 en France a été marquée par des événements tragiques et des drames. Plusieurs attentats ont ébranlé notre pays durant l'été :

-un policier et sa compagne sont assassinés à Magnanville,

-le prêtre, Jacques Hamel, âgé de 85 ans, est égorgé dans son église à Saint Etienne du Rouvray,

- au soir du 14 juillet, à Nice, sur la promenade des Anglais, un camion blanc fonce dans la foule, causant la mort de 86 personnes et faisant plus de 400 blessés.

Je n'oublie pas les attentats de Bruxelles en mars, à l'aéroport et dans une rame de métro, faisant 31 morts et plus 260 blessés, et l'attentat du mois dernier à Berlin, sur le marché de Noël, faisant 12 morts et plus de 50 blessés.

La réprobation, la douleur, mais aussi l'aversion vis-à-vis de ces actes ignobles qui ont été perpétrés, sont vives en chacun de nous. Il faut pourtant les surmonter pour relever les défis que sont l'unité, le rejet de la division entre nous, le nécessaire besoin de sécurité dans le respect de nos valeurs. Pour cela, notre premier devoir est de ne pas oublier. Ne pas oublier ces morts. Ne pas oublier la solidarité et l'unité du peuple français, socle de notre capacité à affronter en commun les tragédies de l'histoire.

Au nom de l'équipe municipale, je présente à chacun et à chacune d'entre vous, ainsi qu'à vos familles et à toutes les personnes qui vous sont chères, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets tant personnels que professionnels. A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui viennent de s'installer à Lérouville et j'adresse un message d'espoir à toutes les personnes en situation de précarité notamment en cette période de grand froid, à celles qui souffrent de la maladie, du handicap ou de la solitude. Tous mes vœux de prompt rétablissement vont à Monsieur l'abbé

Yves Gérard qui traverse actuellement une sérieuse épreuve de santé. J'ai une pensée émue pour nos chers disparus tout au long de l'année 2016.

Nos vœux de bonne année vont aussi à l'ensemble du personnel communal, aux services administratif et technique, qui, tout au long de l'année se dévouent pour la commune et le bien-être de tous ses habitants. Je les remercie et les assure de ma confiance. Je veux rendre aussi hommage à l'implication et l'engagement des élus du conseil municipal et des membres du CCAS qui permettent de répondre aux attentes de notre commune et de ses habitants. Merci à Robert Jullien pour avoir confectionné de très belles cartes de vœux.

Merci à toutes celles et tous ceux qui constituent les forces vives de notre village et contribuent à son animation et à son dynamisme. Je pense notamment aux artisans, aux commerçants, aux industriels, aux professions médicales, aux compagnons du chemin de vie, aux services publics et aux associations. Merci à l'équipe municipale d'animation pour son dévouement et sa disponibilité. Merci aux associations patriotiques qui entretiennent la flamme du souvenir. Merci aux donateurs de sang et aux bénévoles qui œuvrent à la réussite des journées de collecte. Merci aux personnes qui participent bénévolement au marquage des coupes de bois pour les affouages. Merci à l'ESLC, la Vadrouille, Appels, l'ASLG, Bouger pour la Santé, le Goujon Lérouvillois, associations lérouvilloises, pour leurs animations bénévoles en faveur du centre de loisirs Evasion Ados qui se déroule chaque année, en été, à Lérouville.

Dans un contexte social et économique toujours très difficile, l'équipe municipale a su trouver la force et les ressources nécessaires pour mener à bien une dynamique en faveur du bien-être des habitants, de l'emploi et de l'activité économique. A ce jour, beaucoup de nos engagements pour le mandat 2014-2020 ont été mis en œuvre ! Ainsi, l'année 2016 aura vu s'ouvrir et s'accomplir de nombreux projets communaux et intercommunaux :

- **pour les jeunes**, c'est l'ouverture de 2 centres aérés, l'un pour les 4-10 ans durant 6 semaines en été et l'autre pour les ados de 11 à 17 ans durant 4 semaines et, nouveauté oblige, 1 semaine aux vacances de la Toussaint, avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de la Meuse. Au total, c'est plus de 120 enfants qui en ont bénéficié ! Ce dispositif sera reconduit en 2017, avec deux semaines supplémentaires pour Evasion Ados, une aux vacances de février et une aux vacances de Pâques !



- **pour les familles, pour la restauration scolaire et pour les seniors**, ce sont des actions de soutien et de solidarité réalisées sous l'égide du Centre Communal d'Action Sociale ;
- **pour la vie associative et les écoles**, c'est l'octroi de subventions revues à la hausse chaque année par la commune, ainsi que le prêt gratuit de salles.

- **pour les écoles, les activités périscolaires**, c'est le choix de la réalisation en 2017 avec l'aide de l'Etat et du GIP Objectif Meuse de travaux d'isolations thermiques et phoniques, de réfections de sols et de murs, de modifications de chauffage, la création d'une verrière et l'installation de rideaux, le remplacement de marches d'escalier;
- **pour développer les échanges, l'expertise comptable et offrir aux habitants des moyens modernes de paiement**, c'est la mensualisation en 2017 des factures d'eau et d'assainissement, mais aussi le titre payable par internet (factures d'eau, locations de salle, loyers, bois façonné), sachant que le paiement par chèque ou en espèces à la trésorerie reste toujours en vigueur ;
- **pour l'urbanisme**, c'est la signature d'un avenant pour 2017 à la convention liant les communes de Commercy, Euville, Lérerville, Vignot, Boncourt et la ville de Toul concernant l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (permis de construire et autres) par cette dernière et intégrant les communes de Vadonville et Chonville-Malaumont ;
- **pour la qualité de vie, l'aménagement du territoire et le développement durable** : c'est la transformation du POS en PLU, commencée en avril 2015, qui arrive maintenant, en 2017, à la phase d'enquête publique (le 10/01 de 9 h à 12 h, le 18/01 de 16 h à 19 h, le 26/01 de 14h à 17h et le 11/02 de 9h à 12 h : le commissaire enquêteur recevra en mairie), c'est aussi la vente de plusieurs parcelles sur le lotissement créé côte de l'Oliat ;
- **pour tous les publics et la promotion culturelle**, c'est l'ouverture, chaque mercredi, de l'espace multimédia (livres, CD, informatique) avec également des animations à destination des plus jeunes. Ce sont aussi les nombreux spectacles à la salle des fêtes ;



*Prochains spectacles à la salle
des Fêtes, à 20h 30*

27 janvier : concert de l'Harmonie
municipale de Commercy

11 février : Doug le Frisé, humoriste de
Chonville

11 mars : Théâtre « Ils sont
formidables » par les Tavailleurs de
Bras/Meuse



- **pour le patrimoine communal**, c'est la mise en sécurité, en valeur et la consolidation des vestiges de l'ancienne église, soutenues par l'Etat, la Fondation du Patrimoine, le GIP et le CAUE de la Meuse, c'est la rénovation de l'escalier de l'ex église qui vient de débuter en 2017 avec le soutien de la Région Grand Est, j'en profite pour dire que la commune a mis en place en décembre de nouvelles illuminations de Noël peu énergivores et qu'il y en aura d'autres l'année prochaine;

- **pour la mairie**, c'est l'aménagement en 2017 du 1^{er} étage de la mairie et la création d'un local « archives » dans son grenier avec le soutien de l'Etat et du GIP Objectif Meuse ;

- **pour l'entretien de la commune**, c'est le rebouchage des trous sur la voirie, c'est la réalisation de travaux de fauchage, d'élagage et de débroussaillage, la taille des arbres par les agents communaux, mais aussi l'entretien des espaces verts et le fleurissement, c'est encore l'achat d'un tracteur agricole d'occasion qui permettra la réalisation de certains travaux d'entretien par les agents du service technique de la commune;



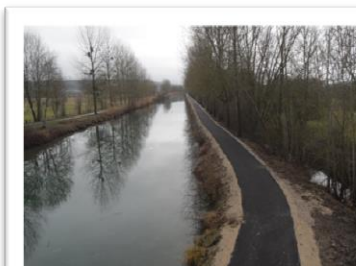
- **pour l'alimentation électrique et la voirie**, c'est l'enfouissement des réseaux secs rue de la Libération et au lotissement aux Noues en 2016 avec le soutien de la FUCLEM et son aménagement paysager cette année en 2017 avec le soutien du GIP Objectif Meuse, et c'est prochainement, donc en 2017, l'enfouissement des réseaux secs rue du 154^{ème} RI avec le soutien de la FUCLEM et la création d'une voirie neuve par la communauté de communes;

- **pour la sécurité routière**, c'est la mise en place de ralentisseurs, de passages protégés;

- **pour le stationnement**, c'est l'aménagement de 2 parkings à proximité de l'école de la cité Gérard, de places réservées aux personnes handicapées ;

- **pour la forêt communale**, c'est la délivrance de bois d'affouages ou la vente de bois d'affouages façonnés, la poursuite de la mise en œuvre du plan communal forêt 2013-2032 qui préserve les espaces protégés, naturels et environnementaux ;

- **pour la santé publique**, c'est le nettoyage des 2 châteaux d'eau, le changement de conduites d'eau potable en plomb, la réalisation, avec le soutien de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et du conseil départemental, d'une étude sur l'eau avec les villages de Boncourt, Pont-sur-Meuse et Chonville-Malaumont pour améliorer la fiabilité, l'efficacité et la performance du réseau, la réalisation d'une étude sur l'assainissement à Lérrouville avec les mêmes objectifs ;



- **pour le cadre de vie et la randonnée**, c'est l'ouverture prochaine en 2017 d'une piste cyclable entre Lérrouville et Commercy sous l'égide de la communauté de communes et de Voies Navigables de France ;

- **pour le commerce de proximité**, c'est un soutien financier et logistique apporté dans le cadre de la journée nationale du commerce de proximité et l'organisation de douze jours d'animation commerciale en partenariat avec l'UCIA du Pays de Commercy et la Communauté de communes ;



- **pour le tourisme, pour l'hébergement**, c'est l'ouverture en juillet 2016 de 2 gîtes intercommunaux de 24 lits à Léroville, les gîtes de Maillemont, qui accueillent tout public et partagent, derrière l'école du Centre, un parking commun avec la commune ;



- **pour l'information et la communication** : c'est la diffusion du journal communal « Léroville Infos », l'agenda communal, l'animation du site internet et du panneau d'information lumineux installé place de l'hôtel de ville;

- **pour le désenclavement et l'attractivité de notre territoire**, c'est l'arrêt en gare SNCF de Léroville, depuis avril et septembre 2016, d'aller-retour quotidiens de TER Bar-le-Duc /Nancy, s'ajoutant aux TER Bar-le-Duc/Metz qui s'arrêtent maintenant depuis 4 ans à Léroville;
- **pour le développement économique**, c'est la vente à destination de décideurs économiques locaux, des artisans, de 2 parcelles sur les 12 que compte le PAE de l'Aunoie et une attente de confirmation pour 4 autres parcelles ;

Toutes les réalisations 2016, il a fallu les bâtir, trouver les financements, obtenir des subventions et ne jamais perdre de vue l'intérêt général. Car, c'est avant tout l'intérêt général qui nous guide. En 2016, et depuis 2008, ni les impôts locaux, ni l'eau, ni l'assainissement n'ont augmenté. En 2017, nous continuerons à dynamiser notre village en ayant toujours en tête les mêmes objectifs : la présence, le maintien (je pense toujours à notre bureau de poste !), le développement, la création de services publics, privés, médicaux, sociaux, associatifs, sportifs, touristiques.

Je tiens à dire, ce soir, quelques mots sur **l'ancienne communauté de communes du Pays de Commercy**, où se sont impliqués activement durant les 9 dernières années les élus communautaires de Léroville. Les 6 premières années de 2008 à 2014 nous ont permis la conquête d'un contrat de développement économique à la suite de la disparition du 8^{ème} Régiment d'Artillerie de Commercy, qui a été un véritable sésame pour le développement, la transformation et le dynamisme actuel de notre territoire. Conquête, car je me rappelle les manifestations, les rassemblements, les rencontres à l'Elysée le 26 novembre 2012 et à Matignon avec le sénateur, le député, le président du conseil général, le président de la communauté de communes Bernard Muller, Danielle Combes, Alain Férioli, Serge Dupuis, Gérard Lando et moi-même. Beaucoup de projets connus à ce jour sont issus de cela ! Grâce à la bonne situation financière laissée en 2014 avec une trésorerie saine et une appréciable capacité d'autofinancement, ces 3 dernières années nous avons pu aussi assurer la concrétisation de projets non encore réalisés. Quand je dis nous, je pense bien évidemment à l'ensemble des élus communautaires des 10 communes qui composaient la communauté de communes du Pays de Commercy. En effet, tout cela est dû à un travail d'équipe, dont

font partie à plein temps les élus lérouvillois. C'est ensemble, élus, associations, syndicats, population, que nous avons œuvré pour ce territoire et, dans ce cadre, l'Etat a su tenir ses engagements !

Depuis le 1^{er} janvier, une nouvelle communauté de communes en lieu et place de celles de Commercy, de Void et du Val des Couleurs a été créée. Elle s'appelle pour le moment la communauté de communes de Commercy-Void-Vaucouleurs. Elle compte 54 communes pour 23 532 habitants et 83 représentants dont 3 de Léroville (Alain Vizot, Brigitte Porteu et Patricia Bruno) qui se réuniront vendredi prochain pour en désigner le président et les vice-présidents. Merci à Jean-Claude Humbert et à Christine Velsch, élus lérouvillois, pour le travail accompli au sein de l'ex codecom du pays de Commercy. Nous souhaitons l'émergence d'un projet fédérateur, rassembleur, issu de la réflexion et des propositions du plus grand nombre de conseillers communautaires des trois anciennes communautés de communes. Un projet qui assure un juste équilibre de l'ensemble de ce nouveau territoire, son développement, son dynamisme et qui tient compte de la ruralité.

Nous espérons un engagement et une motivation qui reposent sur de véritables valeurs républicaines et le respect des femmes et des hommes qui composent notre nouveau territoire, de l'institution communautaire et de son fonctionnement démocratique.

L'année 2017 sera une année d'élections en France. En effet, il y aura l'élection d'un nouveau président de la République, l'élection des députés et l'élection des sénateurs pour partie. Elles vont permettre aux Françaises et aux Français de s'exprimer et de choisir celles et ceux qui auront en charge la lourde responsabilité de conduire pour cinq ans la politique de notre pays, de faire valoir ses intérêts et de défendre ses valeurs partout dans le monde. Ce choix, il nous est permis parce que la France est une République et un Etat démocratique. **Sachons nous en souvenir et ne laissons personne remettre cela en cause ! Ce sont notre diversité, nos différences et notre attachement républicain et démocrate qui font la force de la France !**

C'est souvent avec les autres, leur solidarité, leur soutien et leur compréhension, que nous parvenons à nous sortir de situations difficiles qui nécessitent beaucoup de réactivité. Ce fut le cas le dimanche 4 décembre à Léroville et le lundi 5 décembre à Vadonville, où deux importantes fuites d'eau ont mis à sec nos deux châteaux d'eau et celui de Vadonville. Cela s'est produit dans un contexte particulier, puisque nous subissons actuellement un gros déficit d'arrivée d'eau potable de nos sources par manque de pluie. Grâce à l'aide généreuse des uns et des autres, même si la situation est encore fragile (l'arrêté de restriction des usages de l'eau potable pris le 29 décembre dernier est toujours applicable) et en attendant la pluie, nous réussissons cependant à alimenter les trois communes (Léroville, Vadonville et Malaumont) avec des analyses d'eau qui ont toujours été conformes. Je tiens à remercier celles et ceux qui ont permis cela : les maires de Boncourt, Pont-sur-Meuse et Mécrin, l'Agence Régionale de Santé, la gendarmerie de Commercy, les Pompiers de Commercy, la préfecture et la directrice de cabinet de la préfète, le sous-préfet de Commercy, les Transports Antoine Meuse, les magasins Proxi à Léroville et Intermarché à Commercy et, bien sûr, les élus et agents municipaux de Léroville qui n'ont ménagé ni leurs temps, ni leurs efforts. **Merci à tous pour votre solidarité, pour votre soutien et aux habitants pour leur compréhension !**

Arrivé presqu'au terme de ce discours, je voulais dire encore merci à quelqu'un de discret, de gentil, de serviable, amoureux de la nature et des grands espaces, qui s'est engagé avec moi lors de mon premier

mandat et qui nous a quittés beaucoup trop tôt, le 3 novembre dernier, avec courage et lucidité. Il s'agit de Monsieur Michel Danis, conseiller municipal de 2008 à 2014 et membre de la commission des bois. En souvenir, je citerai un extrait du Petit Prince d'Antoine de St Exupéry : « Et quand tu seras consolé (on se console toujours), tu seras content de m'avoir connu. Tu seras toujours mon ami. Tu auras envie de rire avec moi. Et tu ouvriras parfois ta fenêtre, comme ça, pour le plaisir. Et tes amis seront bien étonnés de te voir rire en regardant le ciel. Alors tu leur diras : Oui, les étoiles, ça me fait toujours rire ! ».

Je terminerai ce discours en renouvelant, aux Lérouvilloises et aux Lérouvillois, nos meilleurs vœux pour l'année 2017. Qu'elle leur apporte réussite, santé, bonheur dans un village où il fait bon vivre ! Vive la France, vive la République, vive la Liberté et vive la Paix !

Vendredi 20 janvier 2017

Alain Vizot, maire de Léroville



Directeur de publication : Alain VIZOT

Annexes

Compte tenu du déficit actuel important de pluie, il a été décidé, sur avis de la préfecture et de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de prendre un arrêté de restriction de l'usage de l'eau potable afin d'en limiter la consommation sur les communes de Lérrouville et de Vadonville.



Mairie de Lérrouville

République Française – Département de la Meuse

Lérrouville, le 29 Décembre 2016

Arrêté n° 145/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE FIXANT LES MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU

Le Maire de Lérrouville,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relatives aux droits des libertés des Communes, des Vu le code de l'environnement,

Vu le code de la santé publique,

Vu le code général des collectivités territoriale et notamment l'article L .2212-2,

Considérant les difficultés actuelles d'approvisionnement en eau de la commune,

Considérant l'assèchement du réservoir d'eau potable de la commune le 28 décembre 2016,

Considérant que cette situation nécessite de fixer des priorités dans les usages de l'eau et d'engager des actions d'économie de la ressource pour éviter le gaspillage,

Considérant que l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine est prioritaire,

Considérant la nécessité impérieuse de préserver la distribution d'eau potable aux habitants et de garantir une réserve incendie,

ARRETE

Article 1 : MESURES DE RESTRICTIONS GÉNÉRALES PROVISOIRES

Jusqu'à nouvel ordre, la distribution d'eau de la commune est prioritairement réservée à l'usage alimentaire.

Sont ainsi provisoirement suspendus sur le territoire de la commune de LEROUVILLE, les usages suivants :

➤ L'utilisation de l'eau à titre privé pour le lavage des voitures,

➤ Le remplissage des piscines

Ces mesures concernent les prélèvements issus des réseaux d'adduction d'eau publics

Article 2 : DURÉE

Les dispositions mentionnées sont d'application immédiate jusqu'à nouvel ordre. Elles pourront par ailleurs être renforcées, abrogées ou prolongées en tant que de besoin, en fonction de l'évolution de la situation,

Article 3 : AMENDES

Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté s'expose à une peine d'amende prévue pour les contraventions de 1^{ère} classe,

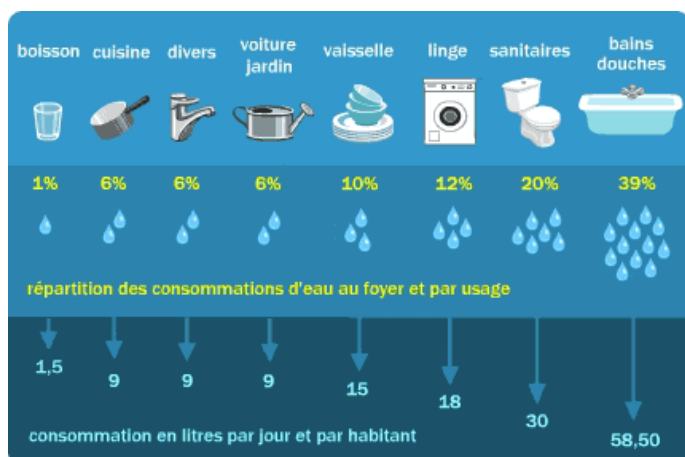
Article 4 : Le présent arrêté sera affiché à la Mairie et sur les lieux de l'exécution.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Capitaine Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Commercy.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification
Transmis à la Gendarmerie le 29/12/2016
Notifié le 29/12/2016

Le Maire,

Alain VIZOT.



A la maison, il suffit souvent de peu pour réduire sa consommation en eau potable et réduire ainsi sa facture d'eau. Les principaux postes de consommation d'eau d'un ménage, hors jardin, sont :

- le bain, la douche avec environ 45 m3/an
- les sanitaires avec environ 25 m3/an
- l'électroménager avec environ 25 m3/an